

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: (23): Supplément au no 23 de la Revue Militaire Suisse

Artikel: L'armée zuricoise dans la guerre du Toggenbourg : appendice à "La campagne de 1712" [suite]
Autor: Charrière, G. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ARMÉE ZURICOISE DANS LA GUERRE DU TOGGENBOURG.

(Appendice à *La campagne de 1712*,)

(Suite.)

Le lendemain, 30 mai, les zuricois commencèrent les préparatifs du siège, et 200 travailleurs eurent à confectionner des gabions et des fascines. Le lieut.-colonel Feldzeugmeister Jean-Gaspard Werdmüller, le même qui était attaché dans le principe, en qualité d'ingénieur, au corps de Grüningen, et que nous retrouvons ici chargé de la direction des travaux du siège de Baden et du commandement de l'artillerie, reconnut le terrain situé entre la Limmat et le Lägerberg et fixa la place où l'on devait ouvrir la tranchée.

La nuit suivante; à 11 heures, 200 travailleurs répartis en plusieurs détachements et protégés par un corps de 600 hommes, se mirent en chemin pour établir la première parallèle. Un de ces détachements donna dans un poste ennemi de 40 hommes établi dans une grange, lequel fit feu sur ces travailleurs, qui eurent un tué et quelques blessés et qui prirent alors la fuite. Mais l'ouvrage ayant pu être commencé sur les autres points de la ligne, le détachement en question put être ramené et commença son travail. Il en résulta néanmoins un retard qui ne permit pas d'achever la parallèle pendant la nuit.

Le 31 mai, au point du jour, la place ouvrit son feu contre les travailleurs, qui dura jusqu'à 7 heures et gêna considérablement les assiégeants dans leurs travaux d'approche, sans cependant les faire cesser entièrement. La garnison tenta alors une sortie et 200 hommes, répartis en trois détachements commandés par les capitaines Reding, de Schwytz, Möhrli, d'Uri, et Weber, de Zug, sortirent de la place et refoulèrent les travailleurs. Ils n'osèrent cependant pas les poursuivre, de peur d'être coupés de leurs communications, et ils se retirèrent en laissant un mort et quelques blessés. Cette sortie fut appuyée par le feu du château et par celui de la place, lequel continua pendant le reste de la journée à entraver l'achèvement des travaux. Aussi la troupe zuricoise employée aux tranchées commença-t-elle à murmurer en demandant pourquoi on l'exposait ainsi sans employer l'artillerie pour la protéger. On fit alors venir du parc quatre petites pièces de campagne que l'on mit en batterie, quoique les travaux fussent à peine terminés; celles-ci, dirigées contre le château, tirèrent si bien et si juste qu'elles en firent bientôt diminuer le feu. Une heure après, on put encore faire avancer de l'artillerie de petit et de gros ca-

libre qui endommagea les parapets et détruisit les embrasures en sorte que le feu du château cessa presque entièrement. Enfin, les assiégeants mirent en batterie contre la ville leurs quatre mortiers de 50 livres. Ces derniers firent beaucoup de dégâts ; le commandant de la place fit alors établir sur le cimetière une nouvelle batterie. Mais cette dernière fut bientôt démontée, ainsi que la batterie placée auprès du couvent des Capucins. Le feu continua ainsi jusqu'à trois heures. On s'aperçut alors que l'on tirait aussi, depuis le vieux château, dans la direction du Kappelerhof, et l'on en conclut que les Bernois s'avançaient de leur côté.

Ces derniers étaient, en effet, partis la veille, 30 mai, de Mellingen et avaient passé la nuit à Birmenstorf sur la Reuss. Le lendemain, 31 mai⁽¹⁾, ils s'étaient avancés sur Baden en deux colonnes. L'une suivit les collines et déboucha vis-à-vis du vieux château de Baden, où elle reçut quelques coups de feu qui l'obligèrent à se retirer dans la forêt voisine en attendant l'arrivée de l'autre colonne. Cette dernière, passant par Gebensdorf, arriva le même jour vers trois heures au Kappelerhof ; c'est ici que l'état-major bernois établit son quartier général, tandis que le corps de siège bivouaquait dans la plaine et que quelques compagnies de fusiliers prenaient possession des Grands Bains.

A peine l'état-major bernois était-il installé au Kappelerhof qu'il reçut une missive du comte de Trauttmannsdorff, ambassadeur autrichien. Ce dernier, qui était resté dans la ville de Baden où il logeait à l'hôtellerie du Sauvage, demandait un sauf-conduit pour pouvoir s'éloigner avec sa suite. Le général de Sacconay, commandant du corps de siège bernois, profita de cette circonstance pour envoyer le major Davel en parlementaire dans la place. Ce dernier sut si bien faire comprendre à la bourgeoisie ainsi qu'à la garnison de Baden l'inutilité de leur résistance que l'on convint d'abord d'une suspension d'armes avec les Bernois, puis on élaborait un projet de capitulation. Celui-ci, cependant, devait être agréé par la généralité zuricoise et l'officier qui représentait cette dernière au quartier général bernois traversa, vers quatre heures, la ville pour se rendre au camp zuricois. Il n'obtint pas le succès désiré, et le statthalter Hirzel, trouvant le projet trop favorable aux assiégés, ne voulut pas y donner son consentement. De nouveaux pourparlers eurent lieu. Enfin, la généralité zuricoise consentit à une suspension d'armes qui devait durer jusqu'au lendemain, 1^{er} juin, à 6 heures du matin, sous la condition, toutefois, que les travaux d'approche ne seraient pas interrompus. Les Zuricois,

(1) Nous prions nos lecteurs de rectifier ici une erreur de date commise dans notre précédent travail d'après lequel les Bernois auraient quitté Mellingen le 31 mai et ne seraient arrivés devant Baden que le 1^{er} juin.

en conséquence, suspendirent complètement leur feu, par contre la garnison de Baden se permit de tirer environ trente coups de canon sur les Zuricois. Ces derniers ne ripostèrent pas, il est vrai, mais un renfort considérable de grosse artillerie de siège, composé de mortiers et de canons de 24 livres, étant arrivé le même jour de Zurich, tout ce matériel fut mis en batterie, prêt à faire subir à la ville, à l'expiration de l'armistice, un formidable bombardement.

Le mercredi, 1^{er} juin, de bon matin, la ville de Baden envoya des députés au camp zuricois. Ces derniers étaient les porteurs d'un nouveau projet de capitulation, qui concernait, soit la ville et la bourgeoisie, soit la garnison, et ils se recommandaient humblement à l'acceptation de ce projet. On leur répondit que l'on n'entrerait dans aucune négociation avec la bourgeoisie que l'on considérait comme révoltée ; que pour ce qui concernait le départ du commandant de la place et celui de la garnison, il fallait s'entendre préalablement avec Messieurs de Berne. On leur accorda néanmoins jusqu'à 8 heures pour se rendre à merci et sans conditions. A l'heure indiquée parut le porte-enseigne de la ville, Dorrer, offrant que celle-ci se rendit librement aux états de Berne et de Zurich. L'état-major zuricois répondit que cette proposition devait être transmise par une députation officielle, menaçant sans cela de faire commencer le feu. La vue des nombreuses bouches à feu, prêtes à vomir la mort, parut impressionner l'envoyé de la ville. Cette dernière, cependant, tardait encore à se rendre. L'état-major zuricois adressa enfin une dernière sommation, qui produisit son effet et bientôt une députation de cinq personnes apporta au couvent de Wettingen les clefs de la ville, en annonçant que celle-ci se rendait sans conditions et à merci aux deux cantons belligérants. Aussitôt les portes de la ville furent occupées par les Zuricois. Peu après l'état-major bernois arriva aussi à Wettingen, ainsi qu'une nouvelle députation de la ville. Les conditions de la capitulation portèrent que la ville de Baden conserverait le libre exercice de son culte ; qu'un local, néanmoins, situé en dehors des faubourgs, serait affecté au service réformé. La ville resterait neutre et ouverte en cas de guerre entre les cantons, ses suzerains. La garnison sortirait librement et en tout honneur, les officiers conservant leurs équipages et les milices du comté de Baden s'engageraient à ne plus servir pendant cette guerre contre les cantons protestants. L'artillerie et tout le matériel de guerre deviendraient la propriété des vainqueurs.

La capitulation fut signée au moment où le capitaine de Diesbach commençait à établir la première parallèle bernoise, près de la chapelle de Ste-Verène. Le même jour, 1^{er} juin, la garnison de Baden sortit de la ville, musique en tête, par la porte de Mellingen, escortée par 30 dragons bernois ; le 2 juin, les détachements des

cantons catholiques étaient à Bremgarten, d'où ils allèrent rejoindre leurs cantons respectifs. Aussitôt après le départ de la garnison, la troupe zuricoise et bernoise, destinée à occuper la ville, fit son entrée. Elle se composait du bataillon bernois d'Arnex, et des trois compagnies zuricoises Keller, de Muralt et Spöndli. Le bataillon bernois Fankhauser occupa de plus les Grands Bains. Le colonel Hackbrett fut nommé commandant de la place, et le major Fäsi, de Zurich, lui fut attaché comme adjudant de place. La ville de Baden paya, pour le rachat de ses cloches, 100 doubloons à l'artillerie zuricoise, et 100 louis à l'artillerie bernoise. Zurich et Berne se partagèrent l'artillerie de la ville, dont 29 pièces échurent au premier et 21 au second de ces cantons. Enfin, malgré les protestations du gouvernement de Berne et celles, tant du général de Sacconay que de Schnorf, avoyer de la ville de Baden, qui estimait que les fortifications ainsi que le vieux château pouvaient, dans certains cas, couvrir la ville de Zurich contre une invasion venant de l'Allemagne, l'état-major zuricois fit commencer, le 9 juin, la démolition de ces ouvrages, qui fut terminée le 18 du même mois⁽¹⁾.

La capitulation de Baden enlevait aux cantons catholiques leur dernière place forte située en dehors de leurs frontières. Aussi les cantons neutres crurent-ils le moment favorable pour intervenir en faveur du rétablissement de la paix. Des négociations s'ouvrirent à Olten, mais les députés de Berne et de Zurich, qui étaient à Aarbourg, n'ayant pas voulu s'y rendre, les députés des cantons neutres furent obligés de servir d'intermédiaires. Enfin, le 3 juillet, des préliminaires de paix furent soumis aux cantons protestants. Ceux-ci ne voulurent accéder à rien, tant que les cantons catholiques n'auraient pas déposé les armes et accordé des dédommagements pour les frais de la guerre. A ceci, les cantons catholiques répondaient que ce n'étaient pas eux qui avaient commencé

(1) Il peut être à propos de donner ici quelques explications qui pourront, sinon excuser, du moins motiver la brutalité avec laquelle on détruisit le vieux château. Ce dernier était, depuis la conquête de 1415, la propriété non point de la bourgeoisie de Baden, mais celle des sept cantons souverains. Ce n'était donc que du commun accord de ces derniers que le vieux château pouvait être rétabli. Malgré cela, les cinq cantons catholiques autorisèrent, par acte du 16 février 1661, la bourgeoisie de Baden à le rétablir, ce qui, nous l'avons déjà vu, fut exécuté malgré les protestations de Berne et de Zurich. La reconstruction du vieux château de Baden était donc un acte d'hostilité des cinq cantons catholiques contre les deux cantons protestants. Ces derniers s'en vengèrent comme de raison. La conservation du vieux château les eût, d'ailleurs, obligés d'y tenir une garnison permanente. Voyez *Histoire de l'artillerie zuricoise*, etc.

Nous devons rectifier ici une erreur de l'auteur de l'*Histoire du canton de Vaud*, lequel déplore la destruction du vieux château de Baden, qu'il nomme *le séjour des anciennes diètes*. Cet auteur paraît ignorer que ce bâtiment, détruit en 1415, n'avait été rétabli que depuis peu et n'avait, par conséquent, pu servir aux réunions de la diète helvétique, laquelle tenait, en réalité, ses séances dans l'hôtel de ville. Voyez *Etat et délices de la Suisse*, etc., tome 2 et M. Lutz, *Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse*, article *Baden*.

la guerre. Les conférences d'Olten n'aboutirent pas, et le 7 juillet, tous les députés se réunirent à Aarau. Berne et Zurich y maintinrent leurs conditions. Les cantons catholiques se concertèrent alors avec l'ambassadeur de France, comte du Luc. Ce dernier leur fit entendre que cette paix ne pourrait être qu'un armistice dangereux ; qu'elle était trop à l'avantage des cantons protestants et que les cantons catholiques n'en succomberaient pas moins sous peu.

Ces réponses, et d'autres analogues, n'étaient pas faites pour pacifier les esprits. Malgré cela, les négociations se poursuivaient avec activité, mais il était d'autant plus difficile de s'entendre que les députés des cinq cantons catholiques belligérants n'avaient pas des instructions uniformes, car, tandis qu'à Lucerne et à Uri, le parti modéré gagnait du terrain et qu'une majorité se formait dans le gouvernement pour une prompt conclusion de la paix avec les deux cantons protestants, une agitation en sens contraire se manifestait dans les cantons de Schwytz, de Zug et d'Unterwalden, où l'opinion publique, sous l'influence du nonce du St-Siège et du clergé, se refusait à tout accommodement. Malgré cela, le gouvernement de Lucerne tenait bon et le 13 juillet, 300 hommes d'Unterwalden ayant voulu opérer un débarquement à Winkel et forcer le passage sur le territoire lucernois pour se rendre dans le canton de Zug, la milice de Lucerne s'opposa, par les armes, à leur tentative et les força à se rembarquer.

Enfin, les deux cantons protestants posèrent un ultimatum, lequel fut accepté par Lucerne et Uri. Aussi ces deux cantons signèrent-ils séparément, le 18 juillet, avec Berne et Zurich, un traité de paix dont la disposition principale stipulait la cession, à Zurich et à Berne, des droits de souveraineté que Lucerne et Uri possédaient sur Baden, Bremgarten et une partie des bailliages libres. Il n'y était fait, du reste, aucune mention des frais de la guerre, et les deux cantons catholiques y prenaient l'engagement de ne plus soutenir à l'avenir les prétentions de l'abbé de St-Gall.

Les députés de Schwytz, de Zug et d'Unterwalden n'ayant pas voulu y accéder, on leur accorda jusqu'au 20 juillet pour s'y joindre. La paix, cependant, n'était pas aussi rapprochée qu'on aurait pu le croire, car loin de se calmer l'agitation ne faisait que grandir dans les cantons catholiques. Le clergé y prêchait la guerre sainte contre Berne et Zurich. Des sommes considérables étaient arrivées de Rome et des corps francs appartenant aux cantons de Schwytz, de Zug et d'Unterwalden s'étaient portés au village de St-Wolfgang, dans le canton de Zug, où ils avaient établi un camp de 4000 hommes. Le gouvernement de Lucerne n'en maintenait pas moins ses dispositions pacifiques, mais le peuple lucernois, travaillé depuis quelque temps déjà par des émissaires des petits cantons démocratiques, se réunit, le 18

juillet, en assemblée populaire à Rothenbourg. Cette dernière fut tumultueuse. Le gouvernement de Lucerne y fut accusé de faire cause commune avec Berne et Zurich pour détruire les démocraties, et il s'en fallut de peu que l'on n'y prît la résolution de le renverser. On accusa les officiers qui avaient combattu à Bremgarten d'avoir trahi le peuple, et des chefs populaires furent nommés à leur place. On décida en outre d'engager les chefs du rassemblement de St-Wolfgang à passer la Reuss pour se joindre à leurs frères d'armes de Lucerne.

Le lendemain 19 juillet, on entendit des coups de canon; on crut que c'était une attaque de l'ennemi contre Zug. C'étaient, en réalité, les Zuricois du corps du Freiamt qui célébraient, à leur quartier-général de Maschwanden, la nouvelle de la conclusion de la paix signée la veille, à Aarau. Le tocsin sonna aussitôt à Lucerne et la milice lucernoise se porta en armes à Hohenrain, vociférant et menaçant de la peine de mort quiconque ne marcherait pas contre l'ennemi. Ce fut avec peine que l'on parvint à empêcher les miliciens lucernois de marcher de suite, sous leurs chefs populaires, pour se réunir, à St-Wolfgang, aux corps francs des petits cantons.

La nouvelle du traité de paix était parvenue, le même jour, 19 juillet, aux chefs du rassemblement de St-Wolfgang. Ces derniers, considérant les stipulations de ce traité comme humiliantes pour la cause catholique, quittèrent brusquement, le même soir, leur camp pour attaquer, de l'autre côté de la Reuss, le poste bernois de Sins. Le gouvernement de Lucerne, voyant qu'une résistance plus prolongée amènerait sa chute ainsi que l'introduction, dans ce canton, d'une constitution démocratique pareille à celle des cantons primitifs, se mit alors à la tête du mouvement populaire et fit savoir à ses députés à Aarau l'impossibilité où il se trouvait de maintenir la paix déjà conclue. L'armée lucernoise reçut donc l'ordre de marcher et, le 21 juillet, elle cherchait, en longeant les hauteurs boisées qui dominent les lacs de Baldegg et de Hallwyl, à atteindre Villmergen pour couper à l'armée bernoise, campée à Mouri, sa ligne de retraite. Mais, avant d'aborder cette nouvelle phase de la campagne, nous devons nous reporter en arrière, et suivre les mouvements de l'armée protestante depuis le siège de Baden jusqu'au moment qui nous occupe, soit au 20 juillet. ⁽¹⁾

Nous pouvons, en premier lieu, nous demander ce que devint le corps zuricois de Regensberg? Nous ne saurions répondre à cette question, ne le trouvant plus mentionné depuis la capitulation de Baden, ce qui nous permet de supposer qu'il avait été

(1) Voyez, pour les détails qui précèdent, L. Vulliemin, *Histoire de la Confédération suisse*, etc.

licencié. Quant au corps bernois, qui avait concouru au siège de Baden, il rejoignit, dans son camp de Mellingen, l'armée bernoise laquelle se transporta, tout entière, encore dans la première quinzaine de juin, pour occuper la position forte et centrale du Meiengrün. On paraît avoir peu compté, dans ce moment-là, sur le succès des négociations entamées à Olten, ainsi que le prouve un plan de campagne élaboré par l'état-major bernois et zuricois en vue d'une reprise générale des hostilités. Ce plan, adressé, le 21 juin, au gouvernement de Berne, avait reçu, le 24 du même mois, l'approbation de cette autorité. Nous ne le reproduisons pas ici, l'ayant déjà mentionné dans notre précédent travail; nous en rappellerons seulement les principales dispositions qui consistaient à faire occuper Uznach et le pays de Gaster par les Toggenbourgeois et le corps zuricois de Grüningen, et les cantons de Schwytz et de Zug par les corps du Freiamt et de Wädenschwyl; de faire envahir le canton de Lucerne par l'armée principale bernoise, campée au Meiengrün, ainsi que par les corps stationnés dans la Haute-Argovie et dans l'Emmenthal. Enfin le corps bernois de la vallée de Hasli devait utiliser les passages des montagnes pour faire irruption dans l'Unterwalden.

L'armée bernoise quitta donc, les 28 et 29 juin, son camp du Meiengrün et se porta sur Mouri, où elle établit son camp auprès du couvent de ce nom. Un pont de bateaux, ⁽¹⁾ établi à une lieue de Bremgarten, en amont de cette ville, devait servir à faciliter les communications de l'armée bernoise avec le corps zuricois du Freiamt, dont le quartier-général se trouvait alors à Mettmensstætten, pour le cas d'une irruption commune dans le canton de Zug. Mais le projet de cette invasion, qui devait commencer le 2 juillet, arriva, par suite d'une indiscretion, à la connaissance du comte du Luc, ambassadeur de France. L'influence de ce dernier parvint à faire suspendre, pour le moment, l'ouverture des hostilités. ⁽²⁾

L'armée bernoise, campée à Mouri, y resta environ trois semaines dans l'inaction. Les députés des cantons s'étant transportés, le 7 juillet, d'Olten à Aarau, les négociations parurent y prendre une meilleure tournure par suite des dispositions pacifiques manifestées par les cantons de Lucerne et d'Uri; et malgré l'opposition des cantons de Schwytz, de Zug et d'Untervalden, on pouvait espérer d'arriver prochainement à la conclusion de la paix. Aussi le gouvernement de Zurich décida-t-il, par décret du 14 juillet, de

⁽¹⁾ L'existence de ce pont n'est connue que par une lettre, datée du 30 juin, écrite de Zurich par Alexandre de Wattenwyl. L'auteur de l'*Histoire de la Confédération suisse*, etc., estime le fait controuvé.

⁽²⁾ Voyez: L. Vulliemin, *Histoire de la Confédération suisse*, etc.

licencier une partie de son armée pour permettre aux miliciens de se livrer aux travaux de la moisson. Cette mesure réduisit, dans les corps du *Freiamt*, de *Wädenschwyl* et de *Grüningen* ⁽¹⁾ les compagnies de 200 à 80 hommes. Le même décret réduisit aussi considérablement les garnisons de Zurich, Baden, Kaiserstuhl, Klingnau, Zurzach, Mellingen et Bremgarten. Obligée de suivre l'exemple de son alliée, Berne renvoya alors, pour 10 à 15 jours, environ le quart de l'effectif de ses troupes dans leurs foyers.

Tout était donc à la paix dans ce moment ; malgré cela le canton de Zug persévérait, tout particulièrement, aux conférences d'Aarau, dans son système d'opposition vis-à-vis des cantons protestants. Alors la généralité bernoise, sur l'avis du major-général Manuel, décida de faire une démonstration contre les frontières de ce canton en prenant possession du village de Sins. L'exécution de cette mesure fut confiée au colonel Monnier, lequel marcha, le 15 juillet, avec un fort détachement, sur ce village qu'il occupa et où il fut renforcé, le lendemain, par un autre détachement commandé par le colonel de Mulinen, auquel le corps auxiliaire neuchâtelois, qui s'avança jusqu'à Auw, dut servir de soutien. Le même jour, 15 juillet, l'état-major bernois avertit le statthalter Mathias Landolt, commandant du corps du *Freiamt*, et dont le quartier-général s'était transporté dans l'intervalle à Maschwanden, de son mouvement sur Sins, en le priant de l'appuyer de son côté, s'il était nécessaire. Le statthalter Landolt, en réponse, prévint l'état-major bernois qu'à l'arrivée du colonel Monnier au village de Sins, des signaux d'alarme avaient été tirés à Baar et à Zug, que le tocsin avait sonné dans la contrée et qu'on avait vu une troupe de 200 hommes se diriger vers le pont de Sins. La généralité bernoise fit part de ces nouvelles au gouvernement de Berne, en le priant, vu sa situation exposée, de faire exécuter, sur d'autres points de la frontière, des mouvements de troupes pour inquiéter les catholiques et les empêcher de concentrer leurs forces contre l'armée principale bernoise. Le gouvernement de Berne donna en conséquence l'ordre au commandant Tillier, chef du corps d'occupation bernois dans la vallée de Hasli, ainsi qu'au commandant Frisching, stationné dans la Haute-Argovie, de faire quelques démonstrations sur la frontière. ⁽²⁾

Le 18 juillet, l'état-major bernois adressa à la généralité zuricoise une nouvelle prière d'appuyer l'attaque qu'il serait peut-

⁽¹⁾ Voyez : *Histoire de l'artillerie zuricoise*, etc. Nous remarquons qu'il n'est point fait mention des corps de l'Elggau et de Regensberg, ce qui semblerait prouver leur complet licenciement.

⁽²⁾ *Starke Movements zu machen*, ainsi que le rapporte le *Journal des opérations (Kriegsraths Manual) de l'armée bernoise*. Voyez pour les détails qui précèdent : *E. de Rodt : Geschichte des Bernerischen Kriegswesens*.

être obligé de tenter contre le pont de Sins. Le statthalter Landolt s'excusa, en motivant son refus sur l'état marécageux de la contrée entre Maschwanden et le pont de Sins, et, loin de promettre aucun secours, il demanda au contraire que les Bernois lui envoyassent un renfort de 2 à 3000 hommes. Cette réponse fut aussitôt communiquée au gouvernement bernois, en lui représentant combien, sans la participation des Zuricois, toute invasion dans le canton de Zug serait dangereuse; qu'un mouvement pareil, d'ailleurs, dégarnirait les frontières bernoises et que l'éloignement de ces dernières rendrait le service du transport des subsistances difficile et dangereux. L'état-major bernois ne put que renouveler ces observations, lorsqu'il reçut, le 20 juillet au matin, l'ordre de son gouvernement de se tenir prêt à pénétrer sur le territoire de Zug et de commencer le mouvement le même jour si, à midi, l'on n'avait pas reçu la nouvelle de l'acceptation par ce canton des conditions de paix. C'était aussi le même jour, 20 juillet, qu'expirait le délai accordé aux cantons de Schwytz, de Zug et d'Unterwalden pour accéder au traité de paix accepté deux jours auparavant par Lucerne et Uri. Mais d'autres événements, aussi graves qu'inattendus, venaient de se passer dans l'intervalle à Sins et modifièrent les projets que nous venons de rapporter.

Nous avons déjà mentionné l'agitation qui se faisait jour dans les cantons catholiques. En dépit des conférences d'Aarau, en dépit même de la paix que ses députés venaient de signer, le gouvernement de Lucerne dut céder à l'entraînement populaire et de même que celui d'Uri se joindre à ses coreligionnaires pour continuer la guerre. 4000 hommes appartenant aux cantons de Zug, de Schwytz et d'Unterwalden s'étaient, nous le savons, réunis au village de St-Wolfgang, sur le chemin de Sins à Zug. D'un autre côté, Lucerne fit avancer les 6000 hommes qu'elle avait sur pied à Sursée, Willisau et Münster. ⁽¹⁾ Les troupes réunies à St-Wolfgang quittèrent cet endroit le 19 juillet au soir et, tandis qu'un détachement marchait directement sur le pont de Sins, le gros de la troupe passa la Reuss à Gislikon et attaqua, le lendemain au point du jour, la troupe du colonel Monnier avec des forces supérieures; celle-ci fit une belle résistance, mais, écrasée par le nombre, elle fut en partie massacrée, laissant en outre plusieurs prisonniers entre les mains de l'ennemi, parmi lesquels se trouvait son héroïque chef. Le détachement du colonel de Mulinen parvint, en combattant, à opérer sa retraite sur Mouri. *(A suivre.)*

⁽¹⁾ Nous avons déjà mentionné, dans notre précédent travail, les raisons que nous avons pour admettre ce fait, qui cependant n'est pas absolument prouvé.

